



Politiques et Procédures du Comité de Nomination

Objectif :

A l'appui de la Gouvernance et Termes de Références du Comité de Nomination et les règlements de Saut à Ski Canada (SJC), l'objectif du comité de nomination est de supporter et d'aviser le Conseil à réaliser ses responsabilités envers les parties concernées en assurant que le Conseil est constitué d'individus les plus aptes à décharger les responsabilités des Directeurs.

Le Comité de Nomination va :

- Réexaminer annuellement le mélange approprié de compétences, connaissances, expertises et diversité requise pour décharger les responsabilités du Conseil et faire toutes recommandations requises. De déterminer si les responsabilités identifier ci-dessus sont satisfaites par la composition courante du Conseil. Cette évaluation est achevée annuellement et quand un membre prend sa retraite.
- Recommander des candidats au conseil que le Comité considère approprié pour une nomination ou pour réélection au Conseil en ayant les qualifications, expériences et habilités d'exercer des jugements indépendant et de l'expertise.
- Recommander l'enlèvement de candidats au Conseil que le Comité considère inapproprié.
- Etablir des processus d'identification des candidats appropriés pour une nomination ou réélection au Conseil et les procédures de sélection de nomination; et l'enlèvement des directeurs qui ne performant pas.
- Assurer que le processus d'orientation du Conseil pour les Directeurs individuels du Conseil est en place, avec des revues régulières sur son efficacité.
- Etablir et maintenir la sélection, la nomination et le processus de planification de succession pour le président de Saut à Ski Canada.
- Réviser tous les changements des intérêts des positions et associations ou relations d'un directeur non-exécutif qui pourrait influencer l'indépendance de ce directeur.
- Evaluer l'indépendance des directeurs dans le cas d'un changement de circonstances.
- Assurer que tous les membres du conseil, Entrepreneurs et Membres du Comité signent annuellement :
 - Le Code de Conduite – Conseil des Directeurs, Entrepreneurs et Comités du Conseil
 - Politique sur les Conflits d'Intérêts

Recrutement et Plan de Succession du Conseil

Selon les Articles de Continuité de SJC Approuvé et leurs règlements, le Conseil de SJC va être compris d'un minimum de 5 directeurs et un maximum de 9. Ceci va inclure les positions suivantes, où leurs rôles et responsabilités sont décrits dans les règlements de SJC :

- Président
- Vice-Président
- Trésorier
- Secrétaire

Le processus et les termes des élections sont décrits dans les lois.

Annuellement, la Gouvernance et le Comité de Nomination va évaluer les qualifications et le niveau de dévouement du Conseil de Directeurs et va activement voir à remplir les espaces.

Remplir les espaces va inclure rechercher des directeurs possibles avec les compétences nécessaires en utilisant les suivants:

- Des réseaux personnels des membres de Directeurs
- Des réseaux de volontaires et entrepreneurs
- Des recommandations venant des partenaires comme A Nous le Podium, le Comité Olympique Canadien, Sports Canada, etc.
- Personnes intéressées qui ont contactés le Comité directemen.t

Liste de Qualifications du Conseil

Qualification Requis	Membre du Conseil	Niveau
Leadership		
Gouvernance et Contrôle Administratives		
Expertise Légale		
Gestion de Risque		
Gestion financière ou expertise de comptable		
Marketing		
Habilité à de Levée de Fonds		
Expertise de Programmation des Sports		
Planifications Long-Termes		
Communications		
Accès au Fondations, Corporations et Individus Philanthropiques		
Contacts dans la Média		
Contacts dans la Politique		
Contacts dans les Corporations		
Gestion de Compétition		

Dans certains cas, les espaces doivent être adressés par un membre qui n'est pas sur le conseil (volontaire), qui va directement rapporter au Président de Saut à Ski Canada.

Regardez au **Plan de Recrutement de Succession du Conseil** (2016) pour de l'information additionnel.